COMPTE RENDU DE LA CAP DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS RELEVANT DES MINISTRES CHARGES DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL

10 NOVEMBRE 2016

syndicat.cgt@cgt.travail.gouv.fr
syndicat-cgt-snass@sante.gouv.fr
syndicat-cgt-adm-centrale@sante.gouv.fr

CAP présidée par Mme Evelyne BONNAFOUS.

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE RESTREINTE

I - Examen du projet de tableau d'avancement pour l'accès au grade adjoint administratif 1ere classe au titre de l'année 2017

Sont promouvables : les adjoints administratifs de 2e classe ayant atteint le 5e échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans leur grade au 31 décembre 2017.

Nombre d'agents remplissant les conditions :	193
Ratio promus/promouvables 2016 :	25 %
Nombre de postes offerts à la promotion :	48,25
Report 2016 :	-3.64
Nombre de postes réels à attribuer :	**44**

Suite à la fusion des régions (réforme territoriale), les tableaux de promotion sont présentés par intitulé des régions fusionnées.

Détail ci-dessous :

		Nombre d'agents promouvables	Nombre de postes offerts
ARS et Services Territoriaux	ARS	59	14
	Cohésion sociale	51	12
	Travail	30	7
Administration Centrale		32	7
Etablissements publics (15)	EHESP	8	2
	INJA	4	1
	INJS PARIS	2	0
	INTEFP	1	1
Détachés		6	0
TOTAL		**193**	**44**

AVEC LES RESERVES D'USAGE ET SAUF ERREURS OU OMISSIONS

ADMINISTRATION CENTRALE

NOMS – Prénoms	AFFECTATION
GARICHI SAMIHA	DIVISION DES CABINETS
MEYRONEINC JEROME	DIVISION DES CABINETS
BEN JAFFAR GENEVIEVE	DGCS
HIRON HORTENSE	DGOS
POIX PASCAL	DGP
GERMANY TANGUY	DRH
ALAMKAN LYNE AGNES	DSS

SERVICES DECONCENTRES		ARS	COHESION SOCIALE	TRAVAIL
AUVERGNE RHONE ALPES		BRUN CINDY	DHONDT CHRISTINE	-
BOURGOGNE FRANCHE COMTE		-	-	-
BRETAGNE		-	-	-
CENTRE VAL DE LOIRE		-	-	-
CORSE		LAFAGE-CERF EMMANUELLE	-	-
GRAND EST		AYACHI KAWTAR MALTRAIT PEGGY	PASCUTTINI REGINE	TINTINGER ISABELLE JACQUOT OPHELIE
HAUTS DE FRANCE		LOMBART LAURA WAILLIEZ AURELIE	BOUCHER KARINE POCHET MAGALIE	-
ILE DE FRANCE		RAMASWAMI PADMINI DE ARAUJO EMILIE	XXX MARCEL YOHAN BELFORT ERVANE	KONE FATIMA GUENDOUZ NABILA FALGAYRAC MELINDA MEITE-DUPIN MARIAMA
OCCITANIE		HEMALIE FATIHA	BOISIER BRIGITTE CALMON VERONIQUE AYNIE ANNICK	-
NORMANDIE		PATUROT EDOUARD	-	-
NOUVELLE AQUITAINE		-	-	-
PAYS DE LA LOIRE		DOS SANTOS TARRINHA CAROLINE		
PACA		MATOUG NADIA MIROGLIO CHRISTIANE	MOULAY ALI LYLAS	-
D.O.M	GUADELOUPE	-	COMPPER REINETTE REINE	-
	MARTINIQUE	-	-	-
	GUYANE	-	-	-
	REUNION	MARGUERITE JEAN YANNICK	-	AMSING ANNICK
ETS PUBLICS	EHESP	OLIVIER SEVERINE GAROND CAROLINE		
	INJA	TOUATI FARIDA		
	INTEFP	BREUGNOT-COGNARD SYLVIE		
DETACHES		-		

II - Examen du projet de tableau d'avancement pour l'accès au grade adjoint administratif principal 2e classe relevant des ministres chargés des affaires sociales au titre de l'année 2017

Sont promouvables : les adjoints administratifs de 1ère classe ayant atteint le 5e échelon et comptant au moins 6 ans de services effectifs dans leur grade au 31 décembre 2017.

Nombre d'agents remplissant les conditions :	1 311
Ratio promus/promouvables 2016 :	14 %
Nombre de postes offerts à la promotion :	183.54
Report 2016 :	+ 0.74
Nombre de postes réels à attribuer :	**184**

Suite à la fusion des régions (réforme territoriale), les tableaux de promotion sont présentés par intitulé des régions fusionnées.

Détail ci-dessous :

		Nombre d'agents promouvables	**Nombre de postes offerts**
ARS et Services Territoriaux	ARS	309	44
	Cohésion sociale	305	42
	Travail	503	70
Administration Centrale		133	20
Etablissements publics (35)	CLEISS	1	0
	CREPS VICHY	1	1
	EHESP	20	3
	ENVSN	1	0
	INSEP	1	0
	INJA	2	1
	INJS BORDEAUX	3	1
	INJS CHAMBERY	1	0
	INJS PARIS	2	0
	INTEFP	3	1
DETACHES		26	1
TOTAL		**1 311**	**184**

AVEC LES RESERVES D'USAGE ET SAUF ERREURS OU OMISSIONS

ADMINISTRATION CENTRALE

NOMS - Prénoms	AFFECTATION
LAVOINE ERIC	DIVISION DES CABINETS
MOULINOS SYLVIE	DIVISION DES CABINETS
HUSSON SYLVIE ANNE GILBERTE	DIVISION DES CABINETS
MASPIMBY JOSIANE	DIVISION DES CABINETS
SEBIANE NOLSADATE	CONSEIL NATIONAL DU SIDA
BOUGUEROUA SAMIA	DARES
GALVES FERNANDEZ MANUEL FRANCK	DFAS
POGUT WILLAM	DFAS
MARC SABINE	DGCS
CHAGNEAU PATRICIA	DGEF
BURLON DELPHINE FABIENNE	DGEFP
BELFERROUM ABDELOIHEB	DGS
SAINT AURET MONIQUE CHARLOTTE	DGS
DAVID ISABELLE	DGT
DELAFLORE MARIE ROCK	DRH
KOUSSOU SARAH CHRISTINE	DRH
GAUTHIER MAGALI	DRH
HAETTY CATHERINE	DRH
KICHENASSAMY DEVARADJOU	DSS
LAPORTE MARIE HELENE	SG

SERVICES DECONCENTRES	ARS	COHESION SOCIALE	TRAVAIL
AUVERGNE RHONE ALPES	MONIER ISABELLE DELEAZ NICOLE DUMAS BRIGITTE TAVERNIER NOELLE	DELRIEU CHRISTIAN PRADIER CATHERINE GRECH LAURENT MARINO NATHALIE	PAUTET VALERIE POUGET MARIE-CHRISTINE PAYRE REJANE ORECCHIA HELENE CORREDERA JOCELYNE GUILLOT GILLES MATHEY MEDINA VACHERON JOSIANE JEANNINE
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	DE LIMA ELISABETH JEANBOURQUIN JOSIANE	METROT MARINETTE SIMON EMMANUELLE POLETTI JEANINE	LAURENT THERESE SUZANNE AMEZQUITI MALIKA
BRETAGNE	JUHEL CHRISTELLE LEMBART TILLARD COLETTE	PINEY-NEDELEC ANNIE RENE-GOD CECILE	JOISELLE FRANCOISE COTTIER FRANCE JAZUEL CATHERINE BRETON PATRICK
CENTRE VAL DE LOIRE	PIERRE ISABELLE RAVEZ BETTY	BONVILLE BRUNO CAZZANTI ISABELLA	FALLOU CHANTAL PETRE ODILE
CORSE	BIANCHI ROBERTE	ROCCHESANI LAURENCE	PRUNETTI CATHERINE
GRAND EST	DAVAL VIRGINIE WEISS CELINE MENTRE DANIELE	MOUJEARD MARIE ACKERMANN ANGELIQUE SOYER CLAUDINE	GAYER DANIELE SOGNY MARTINE SCHOUMAKER NATHALIE COLELLA MARINA CARRE MARTINE ARBITRAGE
HAUTS DE FRANCE	FEKKIR SALIHA FREPPAZ-RYBA LAETITIA VEZIER CHRISTIANE LABROUSSE ANDRE	PETIT MICHEL AMBROISE LOUIS BILLE DOMINIQUE SAINT-SOLIEUX MARTINE BERTRAND LINDA	BERROYER PATRICIA GROSSEMY PEGGY PRUVOST MURIEL FERREY KARINE DERONE YVES VAN BEVEREN ISABELLE FARESCOUR CHRISTINE
ILE DE FRANCE	ANDRE MARTINE DI GLERIA MARYSE GOVINDIN NICOLE VIEZ CHRISTINA FOUILLARD NICOLE BAGHUELOU NADEGE LASPRESES JEROME	ROUSSEAU ANNIE HAMDOUN NAJIA SADI-AHMED AMAL BALUD JEANNE BOSSARD-SADI MORGANE KHEMRI MONERA NICOLAS BRUNO	MAZELLE DIDIER GODET CECILIA LE MENN VERONIQUE CROZET MARIE NOELLE MAUPIN PHILIPPE BONNO EDITH ADELE HORTENSE PLACERDAT ROGER ALPHY DESIRE NIANGANDOUMOU CHANTAL CHAGH NAZIHA OLIVE CHRISTINE GILLOT PATRICIA MUGENS SANDRINE MAHIEEDDINE KELTOUM
OCCITANIE	BENIFEI VALERIE CABROL ISABELLE AULIE NICOLAS	CAMUS BERNARD MURCIA MARIE-FRANCOISE LELAURIN CECILE	GOSSARD GENEVIEVE SOUJOL DOMINIQUE POUEYMIDANET MARTINE LEON MARIE-FRANCOISE CABIOCH MARIE-BRIGITTE
NORMANDIE	MAZIERE GHISLAINE CARDIN EMMANUEL	FERRUT LAURENT BELLEMERE CORINNE	BECQUET CHRISTEL DAVID KARINE HARIVEL MARIE-FRANCOISE VANHAM CATHERINE

NOUVELLE AQUITAINE		AVELANGE MARIE ANGE BELARCHE NELLY SANCERNI CATHERINE	LAMEYRE CATHERINE JUDE-BONTEMPS VERONIQUE COFFINEAU CORINNE CURTI VERONIQUE	FAVROU STEPHANIE LETHUILLIER MICHELE BAUDRIT SYLVETTE BOUTOT DELPHINE
PAYS DE LA LOIRE		BULICH FABIENNE DA SILVA BRITO NADINE	BEDOUIN MURIAME	JEAN PATRICK DUPAS MONIQUE ELISABETH MARIE CHRISTIANE PERRAUD SYLVIE MICHELINE
PACA		MAILLEBUAU GHISLAINE ROUX MURIELLE MAILLET MARC ILPIDE DAVID	NAPPO SYLVIE MAGGIO ANNE ROGER GHISLAINE ROBILLARD MARTINE	BELHADJ BENZIANE SAMIA PALMIERI BRIGITTE MARIE CHARLAIX PIETRA LONG SABINE VERONIQUE
D.O.M	GUADELOUPE	MERLO MICHELLE	JOSPITRE REMISE	GIRARD JULIETTE
	MARTINIQUE	HERACLIDE DELICE	-	ANTONIO SYLVETTE
D.O.M	GUYANE	EMILE COLETTE	-	ALOIKE TAITESI
	REUNION	AMPLE BRIGITTE PANECHOU ROSE-MAY	SAUVAGE VERONIQUE	RESEDA SABRINA
ETS PUBLICS	EHESP	BRIAND FABIENNE FRAYARD OLIVIER SOUFFOIS SOPHIE		
	CREPS VICHY AUVERGNE	DEROUCHY THIERRY		
	INJA	JEUNEU CATHERINE		
	INJS 33	BLANC NATHALIE		
	INTEFP	FABRE CHRISTINE		
DETACHES		SANTAKI HOURIA		

Pour plusieurs agents non promus, des mentions ont été portées aux dossiers. L'administration communique ces informations à la direction de chaque agent concerné lors de l'envoi des listes d'agents promouvables pour la CAP suivante. L'idée étant que la direction prenne en compte cette indication pour valoriser le dossier du collègue qui en bénéficie. La CGT dénonce à nouveau le fait que certaines directions n'en tiennent pas du tout compte lors de l'établissement de leurs listes d'agents proposés, cela remet donc au cause le travail de la CAP.

Trois types de mention sont portés :

« mentionné » : il s'agit des dossiers des agents proposés ou non pour lesquels la lecture de l'entretien professionnel ou tout autre document produit démontre la qualité du travail de l'agent.

« signalé » : il s'agit des dossiers cités par les représentants du personnel, lus en CAP, proposés par les services (au niveau « Direction » pour l'administration Centrale, au niveau régional pour les services territoriaux) et qui ont attiré l'attention des membres de la CAP.

« mention toute particulière » : il s'agit des dossiers non seulement faisant l'unanimité entre l'administration et les représentants du personnel mais aussi ayant fait l'objet de débats et/ou d'une demande d'échange. Un rapport circonstancié, de la part de la direction concernée, devra obligatoirement justifier l'absence de l'agent en position de promotion l'année suivante.

Précisons que l'entretien professionnel ou la fiche de proposition, de l'année en cours, transmis par l'agent aux représentants du personnel de son choix, doit être daté et signé.

La CGT n'approuve pas totalement le contenu de chaque mention. En effet, pour la 1re mention nous considérons que peut être mentionné un dossier au vu de l'ancienneté de l'agent même si « la qualité du travail » ne ressort pas explicitement. Pour la seconde mention, nous considérons que même les agents non proposés peuvent faire l'objet de cette mention. Enfin, pour la « mention toute particulière », nous ne sommes pas d'accord sur le fait qu'il faille avoir l'unanimité entre l'administration et les représentants du personnel.

Les dossiers faisant l'objet d'une mention ne sont pas portés au compte-rendu mais nous pourrons répondre à votre demande individuelle.

III – Questions diverses

RESULTATS EXAMEN S.A

Les agents admissibles S.A, promus AA1 ou AAP2 à cette CAP ne bénéficieront pas de cette promotion s'ils sont admis à l'oral S.A (résultats le 25/11/16). Une liste complémentaire de promotion en AA1 et AAP2 est prévue.

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Nous avons dénoncé la situation de certains agents n'ayant pas eu d'entretien professionnel (et ne disposant donc pas de compte-rendu) pour diverses raisons : supérieur hiérarchique absent, en partance ou n'ayant pas le temps… Nous avons demandé à l'administration de rappeler aux directions concernées que tous les supérieurs hiérarchiques directs doivent consacrer un temps à cet entretien. Comment défendre un dossier en CAP si l'agent n'a pas de compte-rendu écrit ?
La DRH précise qu'elle y attache une attention particulière et qu'il y a insistance auprès des directions afin que les supérieurs hiérarchiques directs soient pleinement impliqués du fait de l'importance que l'entretien revêt pour les carrières des agents. Elle rappelle que les services sont également sensibilisés à l'obligation d'effectuer la formation pour tous les nouveaux évaluateurs et de participer à une mise à jour prévue tous les 5 ans pour les autres évaluateurs.

La prochaine CAP (séance plénière), promotion en AAP1 notamment, aura lieu le 25 novembre 2016 (pré CAP du 22 au 24 novembre).

Vos représentants

Françoise CREAC'H CADIC francoise.creachcadic@drjscs.gouv.fr	**DRJSCS BRETAGNE**
Annie BATREL annie.batrel@sg-social.gouv.fr	**CENTRALE – DRH**
Ghislaine GRANDOL ghislaine.grandol@direccte.gouv.fr	**DIRECCTE BRETAGNE – U.T MORBIHAN**
Sylvie BOUDEWEEL sylvie.boudeweel@vaucluse.gouv.fr	**DDCS VAUCLUSE**
Isabelle LORRAI isabelle.lorrai@allier.gouv.fr	**DDCSPP ALLIER**
Ingrid SAUVAGET ingrid.sauvaget@sante.gouv.fr	**CENTRALE - DSS**